

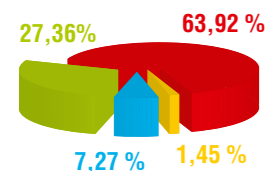
LES COMPTES 2014 DU COMITÉ DE SAÔNE-ET-LOIRE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

ORIGINE DES RESSOURCES		AFFECTATION DES RESSOURCES	
Cotisations, dons, collectes	442 605	Missions sociales :	
Legs et donations	189 411	• Actions de recherche : 310 211	422 371
Manifestations diverses et autres produits	50 307	• Actions pour les malades : 85 390	
Subventions et autres concours publics	10 085	• Dépistage, information, prévention : 26 770	
Total des ressources de l'exercice	692 408	Frais d'appel à la générosité du public	110 848
Report des ressources affectées aux missions sociales et non utilisées	2 256	Frais de communication	4 262
Déficit de l'exercice	0	Frais de fonctionnement	47 140
TOTAL GÉNÉRAL	694 664	Participation à l'activité de la Fédération	34 685
		Autres charges	2 884
		Total des emplois de l'exercice	622 190
		Dotations provisions pour risques et charges	1 172
		Ressources affectées aux missions sociales et non encore utilisées	143
		Excédent de l'exercice	71 159
		TOTAL GÉNÉRAL	694 664

Les chiffres présentés sont issus des comptes annuels du Comité. Ils sont disponibles au siège du Comité ou sur le site des Journaux Officiels : www.journal-officiel.gouv.fr

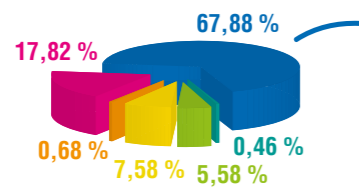
Le COMMISSAIRE AUX COMPTES, indépendant du Comité de la Ligue, audite et certifie les comptes annuels, présente ses rapports à l'Assemblée Générale.

Origine des ressources 2014



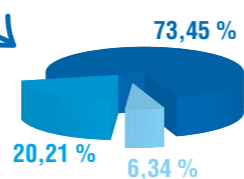
- Cotisations, dons, collectes
- Legs et donations
- Manifestations diverses et autres produits
- Subventions et autres concours

Affectation des ressources 2014



- Missions sociales
- Frais appel à générosité du public
- Frais de communication
- Frais de fonctionnement
- Cotisation à la Fédération Nationale
- Autres charges

Répartition des missions sociales 2014



- Recherche
- Actions pour les malades
- Dépistage, information, prévention

COMMENT FONCTIONNE VOTRE COMITÉ ?

LE BUREAU

Emanation du Conseil d'Administration, il donne l'impulsion aux actions du Comité et règle les affaires courantes. Il est composé des membres suivants :

Présidente : Christiane DUBOIS
Vice-Président : Docteur Michel FALCONNET
Secrétaire Générale : Françoise DEGREUSEFOND
Trésorière : Anne GOBET
Conseiller Scientifique : Docteur Nicolas BARBET
Autres Membres : Docteur Henri CHAMPAGNE, Chantal PACAUD

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composé d'une vingtaine d'administrateurs, tous bénévoles, il se réunit 4 fois par an. Il décide des actions du Comité et de l'utilisation des fonds.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle invite tous les adhérents de la Ligue pour approuver les comptes et les actions du Comité, élire les administrateurs,

LES MEMBRES ADHÉRENTS, LES DONATEURS forces vives du Comité

LES BÉNÉVOLES ET LES SECTIONS LOCALES

Le Comité de Saône-et-Loire de la Ligue contre le Cancer est composé de 10 Sections Locales, rassemblant environ 200 bénévoles. Éléments indispensables, leur présence dans tout le département fait connaître la Ligue et valorise les actions du Comité Départemental.

Les Sections Locales organisent de nombreuses manifestations (soirées musicales, théâtrales, vide-greniers, expositions-ventes, tournois de pétanque, quête à l'occasion de la Semaine Nationale, conférences-débats, etc). Elles participent de ce fait au bon fonctionnement financier du Comité et **40 951 €** ont pu ainsi être collectés en 2014. Un grand remerciement pour cette énergie mise au service de la lutte contre le cancer.

LES RESPONSABLES DES SECTIONS LOCALES EN SAÔNE-ET-LOIRE

BASSIN MINIER : Mme Christiane DUCERF
BRESSE LOUHANNAISE : Mme M-Claire MYAT
BUXY : Dr Pierre LAPRAY
CHALON-SUR-SAONE : Mme Thérèse BESSETTE
CHAROLAIS-BRIONNAIS : M. Roland RAGON
CHAUFFAILLES-LA CLAYETTE : Mme Michèle FAYARD
CLUNY : Mme Maryse COLIN
GUEUGNON : Dr Françoise MALHERBE
MACONNAIS : Mme Jacqueline GUY
TOURNUS : Mme Janine JACQUET

AVEC LE COMITÉ DE SAÔNE-ET-LOIRE CONTRE LE CANCER



Je me

igue



Je me

igue



Je me

igue



Comité de Saône-et-Loire de la Ligue Contre le Cancer

24, rue Lacreteille - 71000 Mâcon
 Tél. 03 85 39 19 53 - E-mail : cd71@ligue-cancer.asso.fr
 Site : www.ligue-cancer.net



NOTRE BUT EST DE LUTTER CONTRE LE CANCER ET TOUTES SES CONSÉQUENCES

Chercher pour guérir • Prévenir pour protéger
Accompagner pour aider • Questionner et revendiquer

TELLES SONT NOS MISSIONS

NOUS FINANÇONS LA RECHERCHE MÉDICALE

La Ligue Contre le Cancer est le premier financeur associatif privé de la recherche médicale (37,9 millions d'euros en 2014).

Le Comité de Saône-et-Loire a, pour sa part, donné en 2014, **306 501 €** à la recherche en priorisant 3 axes :

- **La Carte d'Identité des Tumeurs** qui analyse la structure et le fonctionnement du génome des cellules cancéreuses permettant de répertorier des sous-classes de cancer (par exemple, 6 pour le cancer du sein) se distinguant par leur

agressivité et leur réponse à la chimiothérapie, permettant **une approche thérapeutique personnalisée**.

- **La recherche fondamentale** pour une meilleure compréhension du développement du processus tumoral afin de mieux cibler les traitements.

- **La recherche clinique**, application aux méthodes d'exploration et aux thérapeutiques de nos connaissances issues de la recherche fondamentale.

315 501 € CONSACRÉS À LA RECHERCHE ET AU DÉPISTAGE

- 51 500 € Equipe labellisée « Ligue » du Dr GARRIDO (Dijon)
- 20 000 € Carte d'Identité des Tumeurs
- 26 000 € Plateforme de Recherche Clinique en Cancérologie Digestive - DIJON
- 48 000 € Faculté de Médecine de DIJON
- 10 000 € Centre Georges-François LECLERC - DIJON
- 15 000 € Université LYON 1
- 20 000 € Faculté de Médecine LAENNEC - LYON
- 25 000 € Centre Hospitalier LYON SUD
- 55 000 € Centre Léon BÉRARD - LYON
- 6 501 € Programme national de recherche sur les cancers de l'adolescent
- 29 500 € Bourse doctorale
- 8 000 € Dépistage du cancer du sein et colorectal (ADÉMAS 71)
- 1 000 € Promotion du dépistage du cancer du sein (Régie de Quartiers de Mâcon)

LES CONSEILS SCIENTIFIQUES INTERRÉGIONAUX

Les dossiers émanant de chercheurs des régions Rhône-Alpes – Bourgogne et Grand Est font l'objet d'une sélection rigoureuse par des experts de qualité. Les travaux retenus sont ensuite présentés au Conseil d'Administration du Comité qui décide de leur financement.



AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE ET LA QUALITÉ DE VIE DES MALADES

- **Aide financière** dans les situations de précarité. La Commission Sociale se réunit chaque semaine pour examiner les demandes d'aide financière, sollicitées par les malades ou leur famille auprès des assistantes sociales.
- **Soutien psychologique** : prise en charge de consultations auprès d'un psychologue
- **Aide humaine** par le recours aux services de soins à domicile
- Mise en place de **soins de support** :
 - **soins de socio-esthétique** dans les unités de chimiothérapie pour aider les patients à maintenir leur estime de soi, améliorer leur bien-être
 - **activité physique adaptée** aux capacités de chaque patient qui permet le maintien d'un lien social, de se ré-approprier son corps, de diminuer la fatigue tout en réduisant le risque de récidence
 - **soutien financier à des associations de malades**

Participation exceptionnelle de 15 000 € allouée à l'extension de la maison des parents en Bourgogne pour les malades et leurs proches à DIJON.



MOBILISATION POUR LA PRÉVENTION ET LE DÉPISTAGE

Un nombre important de cancers pourrait être évité : le tabac, l'alcool, le soleil sont des facteurs inducteurs de nombreux cancers ; l'obésité, le manque d'activité physique constituent d'autres facteurs favorisant leur développement. Nous intervenons pour lutter contre ces comportements à risque :

- Interventions sur le tabac dans des classes de CM2
- Conseils en protection solaire dans les piscines
- Conseils pour une alimentation équilibrée

Promotion du dépistage précoce des cancers : soutien financier d'Adémas71, aide aux Régies de Quartiers pour la promotion du dépistage dans les milieux défavorisés (éloignement, origine ethnique, précarité...)



DEVOIR D'INFORMATION DES MALADES ET DE LEURS PROCHES

- Diffusion de la revue « **Vivre** » à nos adhérents
- Mise à la disposition du public au siège du Comité, mais aussi dans toutes les structures de soins du Département de **brochures** sur les différents cancers, les examens et les soins qu'ils impliquent
- **Conférences** données cette année sur l'accompagnement des malades, le soutien aux aidants et les incidences de la maladie sur la vie de couple (cancer et sexualité)
- **La Ligue Contre le Cancer** met à votre disposition **un service d'écoute, d'information, d'accompagnement pour le droit à l'emprunt et l'assurabilité 0 810 111 101**
- Malades ou proches peuvent également nous contacter du lundi au vendredi au Siège du Comité : **Tél. 03 85 39 19 53**

La LIGUE s'est engagée dans une mission sociétale : lutter contre l'inégalité d'accès aux soins, mais aussi recueillir des données sur l'influence des inégalités économiques et sociales dans le développement des cancers ; elle participe à l'**OBSERVATOIRE SOCIÉTAL DES CANCERS**, application du Plan Cancer 2014-2019.

LEGS - DONATION - ASSURANCE-VIE

LEGS

Un legs peut être constitué de biens mobiliers et/ou immobiliers (bijoux, argent, terrain, maison, etc.).

La LIGUE est habilitée à recevoir des biens meubles et immeubles sans droit de mutation.

Faire un LEGS à la LIGUE, c'est prolonger son engagement, c'est également un geste d'espoir pour nos générations futures

DONATION

Une donation peut être établie en pleine propriété (en donnant pleinement et définitivement un bien) ou en nue-propriété (en vous réservant l'usufruit).

La donation est déductible à 66 % de l'impôt sur le revenu.

ASSURANCE-VIE

L'assurance-vie permet le versement d'un capital à un bénéficiaire désigné lors de la souscription du contrat.

La LIGUE est habilitée à recevoir des capitaux sans aucun droit de mutation.

N'hésitez pas à prendre conseil auprès de votre Notaire.

Merci de donner à la LIGUE la possibilité de continuer son combat quotidien contre le cancer

LE RECYCLAGE DU VERRE

Grâce au « **geste citoyen** » des habitants de la Communauté d'Agglomération Mâconnais-Val de Saône et de la Communauté Urbaine Le Creusot-Montceau, **4 632 tonnes** de verre bouteille ont été collectées en 2014, permettant ainsi le versement de **9264 €** au **Comité de Saône-et-Loire de la Ligue contre le Cancer**.

Quelques infos

- Le verre est le seul matériau recyclable à 100 % à l'infini et sans perte de qualité
- Contrairement aux idées reçues, moins le verre est brisé, plus son recyclage est facilité
- Malgré tout, encore 3 bouteilles sur 10 ne sont pas collectées

Quelques conseils

- Retirer les bouchons et couvercles des bouteilles et pots en verre avant de les jeter
- Les ampoules, néons, vaisselles, verres à boire cassés, faïences, vitrage, pots de fleurs, etc. ne doivent pas être mis dans les conteneurs de tri.

